



Prédiagnostic écologique

État initial et enjeux naturalistes pour une
centrale solaire à SUZE-LA-ROUSSE (26)

Gestion Espaces Nature

www.gestionespacesnature.fr



Table des matières

PRÉDIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE	1
I. PRÉAMBULE	5
II. AIRES D'ÉTUDE	5
A. ZONE D'ÉTUDE IMMÉDIATE.....	5
B. ZONE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE (1 KM).....	6
III. ÉTUDES DOCUMENTAIRES ET BIBLIOGRAPHIQUES	6
A. PÉRIMÈTRES RÉGLEMENTAIRES DES AIRES PROTÉGÉES ET ZONES D'INTÉRÊT FAUNISTIQUES ET FLORISTIQUES (ZNIEFF).....	6
1. Sites Natura 2000.....	7
1.a) Habitats naturels du site.....	9
1.b) Espèces inscrites à l'annexe II de la directive habitats.....	10
1.c) Autres espèces importantes de faune et de flore.....	11
2. APPB (Arrêté préfectoral de protection de Biotope).....	11
3. Réserves naturelles nationales et régionales.....	11
4. Réserves biologiques forestières.....	11
5. Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de la commune de Suze-La-rousse.....	12
5.a) ZNIEFF de type I N°820030426.....	13
a) Habitats déterminants.....	14
b) Espèces déterminantes.....	14
5.b) Znieff de type II N°820004274.....	14
6. Zones humides d'importance internationales (sites RAMSAR).....	18
7. Arrêtés de protection d'habitats naturels.....	18
8. Parcs nationaux.....	19
9. Réserves de biosphère.....	19
10. Réserves nationales de chasse et de faune sauvage.....	19
11. Sites inscrits au patrimoine de l'Unesco, (biens naturels ou mixtes).....	19
12. Tableau des consultations des organismes et personnes ressources.....	19
13. Consultation du Portail Biodiv 'Aura faune et flore observée (base de données participative gérée par le C.B.N Alpin/P.I.F.H : pôle information flore-habitats).....	21
IV. RÉSULTATS DES INVENTAIRES FAUNISTIQUES ET FLORISTIQUES	23
A. CONDITIONS DE RELEVÉS.....	23
B. ÉVALUATION DES ESPÈCES, ESPÈCES PROTÉGÉES ET MENACÉES.....	24
1. Que sont les Listes rouges de l'IUCN ?.....	24
C. RÉSULTATS DES INVENTAIRES.....	24
1. Relevés de la végétation.....	26
1.a) Les espèces menacées et protégées sur le site.....	27
1.b) Les autres espèces végétales du site.....	27
2. Relevés et détermination des habitats.....	31
a) Description de l'habitat.....	33
b) Menaces de l'habitat.....	33
2.b) Habitats boisés.....	33



Études et conseils en gestion des espaces naturels
Christophe LEPARGNEUR

2.c)	Le Bois mort	33
2.d)	Habitats prairiaux, pelouses, friches	34
2.e)	Habitats rocheux	37
2.f)	Habitats ouverts et semi-ouverts	38
2.g)	Habitats construits (bâtiments dégradés ou en ruines)	38
3.	<i>Relevés ornithologiques</i>	39
3.a)	Espèces menacées	40
4.	<i>Relevés des amphibiens</i>	40
5.	<i>Relevés des reptiles</i>	40
6.	<i>Relevés des insectes</i>	40
7.	<i>Relevés des mammifères</i>	42
8.	<i>Autres groupes d'espèces</i>	42
9.	<i>L'environnement proche</i>	43
10.	<i>Les corridors écologiques</i>	43
10.a)	Corridors aquatiques	43
10.b)	Corridors boisés	43
10.c)	Corridors prairiaux	43
D.	CONCLUSION SUR LES ENJEUX NATURALISTES	43
1.	<i>Enjeux de conservation des habitats naturels, faunistiques et floristiques</i>	43
1.a)	Enjeu des habitats naturels	44
1.b)	Enjeux faunistiques	45
1.c)	Tableau récapitulatif des enjeux de conservation du site du projet	46
2.	<i>Impacts potentiels</i>	47
2.a)	Impacts sur les habitats	47
2.b)	Impacts sur la faune	47
3.	<i>Mesures ERC</i>	48
3.a)	Mesures en phase travaux	48
3.b)	Mesures en phase de vie du projet	48
4.	<i>Impacts résiduels sur le projet après application des mesures ERC</i>	49
V.	PERSPECTIVES D'ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES	49
VI.	SYNTHÈSE SUR LES IMPACTS, MESURES ET RECOMMANDATIONS POUR LE PROJET	50
VII.	ANNEXES	50
A.	MÉTHODOLOGIES D'INVENTAIRE EMPLOYÉE	50
1.	<i>Flore et habitats naturels</i>	50
1.a)	Habitats naturels	51
2.	<i>Faune</i>	52
2.a)	Mammifères terrestres hors chiroptères	52
2.b)	Chiroptères	53
2.c)	Avifaune	53
2.d)	Invertébrés	53
2.e)	Reptiles	53
2.f)	Amphibiens	53
B.	LÉGISLATION SUR LA FAUNE ET LA FLORE	54
C.	ESPÈCES ET ESPACES PROTÉGÉS OU MENACÉS	54



Table des figures

FIGURE 1 PHOTOGRAPHIES D'ESPÈCES VÉGÉTALES DOMINANTES RECENSÉES SUR LE SITE DE SUZE LA ROUSSE	27
FIGURE 2	44
FIGURE 3	45
FIGURE 4 PLAN DES MESURES EN FAVEUR DES CHIROPTÈRES	49

Table des tableaux

TABLEAU 1 TABLEAU DES ESPÈCES VÉGÉTALES	29
TABLEAU 2 TABLEAU DES ESPÈCES VÉGÉTALES	30
TABLEAU 3 TABLEAU DES CORRESPONDANCES VERS LES RÉFÉRENTIELS PHYTOSOCIOLOGIQUES	32
TABLEAU 4 TABLEAU DE RELEVÉS DES COEFFICIENTS DE VÉGÉTATION BRAUN- BLANQUET	34
TABLEAU 5 TABLE DES INVENTAIRES ORNITHOLOGIQUES	39
TABLEAU 7 TABLEAU DES INSECTES	41
TABLEAU 8 ANALYSE DES PRINCIPAUX ENJEUX DE CONSERVATION	46

I. PRÉAMBULE

Contexte du projet :

Le présent prédiagnostic écologique est réalisé à la demande de M. MATHIEU LE GUENNEC de la société ONEMW sur les parcelles, 168, 169, 170 sur la commune de SUZE-LA ROUSSE 26790, pour la création d'une centrale photovoltaïque au sol.

Cette zone est désignée sous la section «AL » dans le Plan Local d'Urbanisme.

II. AIRES D'ÉTUDE

A. ZONE D'ÉTUDE IMMÉDIATE

L'aire retenue pour des investigations de terrain sera l'aire ci-dessus définie par le périmètre du projet de centrale photovoltaïque.





B. ZONE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE (1 KM)

Cette zone, soumise à l'étude documentaire et bibliographique, et à la consultation d'organismes locaux, plus étendue que la précédente, prend en compte l'ensemble des unités écologiques potentiellement perturbées par l'aménagement.

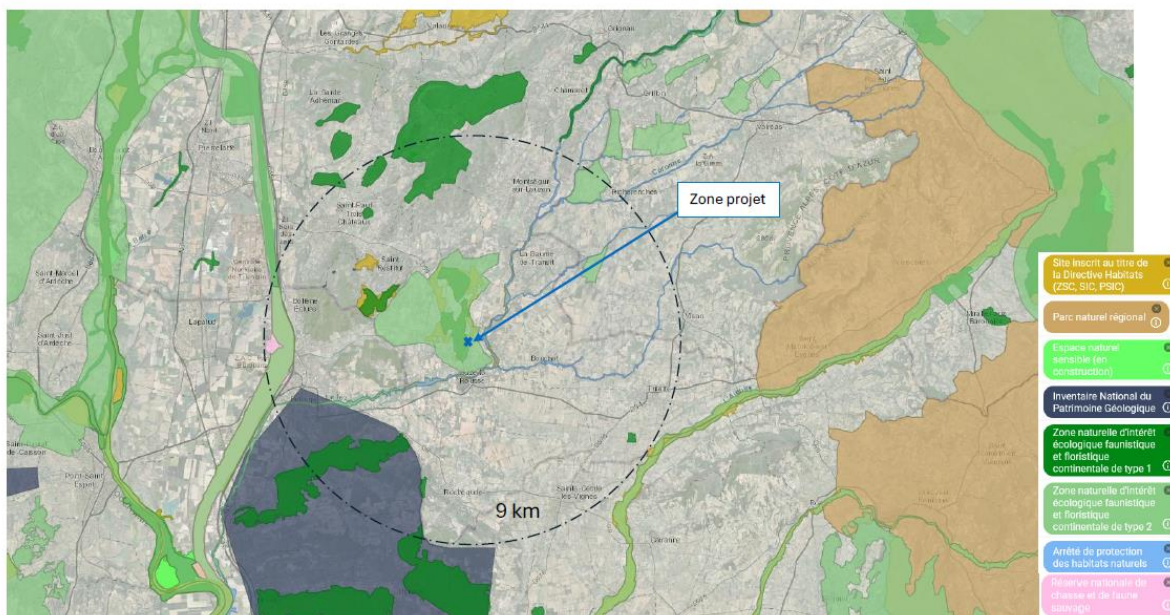
Quelques exemples :

L'ensemble d'un bassin versant est concerné par la création d'un barrage, une décharge peut provoquer la prolifération de goélands qui vont exercer une prédation sur d'autres oiseaux nichant parfois assez loin, une sablière peut, par effet de drain, assécher une prairie humide située à proximité, un important chantier peut entraîner une perturbation visuelle suffisante pour faire échouer la nidification de grands rapaces

III. ÉTUDES DOCUMENTAIRES ET BIBLIOGRAPHIQUES

A. PÉRIMÈTRES RÉGLEMENTAIRES DES AIRES PROTÉGÉES ET ZONES D'INTÉRÊT FAUNISTIQUES ET FLORISTIQUES (ZNIEFF)

Espaces protégés, NR et zones d'inventaires recensés sur la commune de Suze-La-rousse ou à proximité.



Situation des espaces protégés et zones d'inventaires (ZNIEFF) à proximité du site d'emprise du projet de centrale solaire.

1. Sites Natura 2000

Site Natura 2000 FR8201676 - Sables du Tricastin

Habitat naturels inscrits à l'annexe I de la directive habitat

Le site « Sables du Tricastin » a été désigné pour la présence des habitats naturels singuliers des zones sableuses,

L'originalité de la zone humide de l'Étang Saint-Louis et la présence d'importantes colonies de chauves-souris qui s'y alimentent et se reproduisent dans plusieurs gîtes.

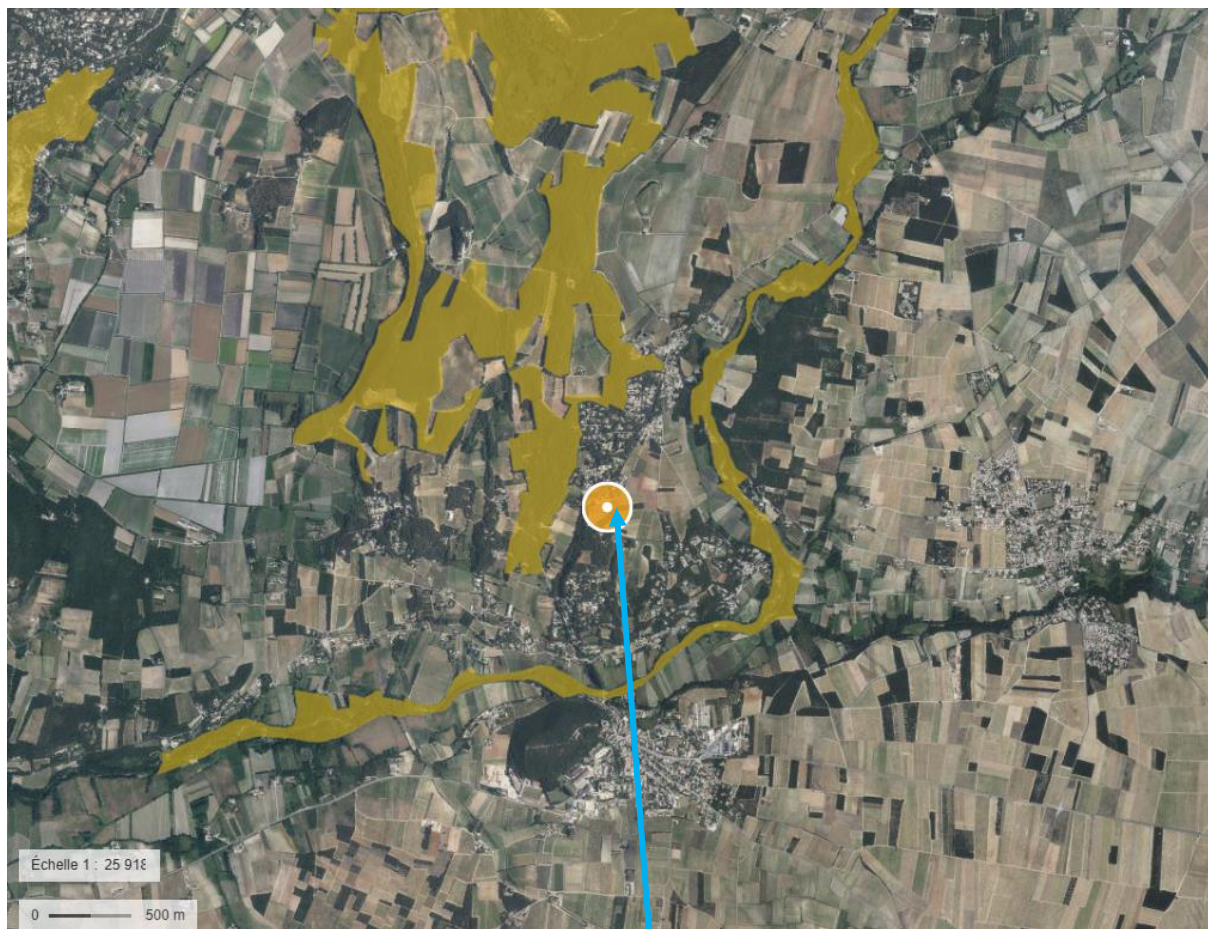
Il comprend trois milieux principaux :

- ⇒ Les milieux sableux xérophiles qui accueillent une végétation méditerranéenne remarquable,
- ⇒ Les milieux humides tels que la zone humide de l'Étang Saint-Louis en cours d'atterrissement ou les prairies

Humides (plan de la Gaffe.)

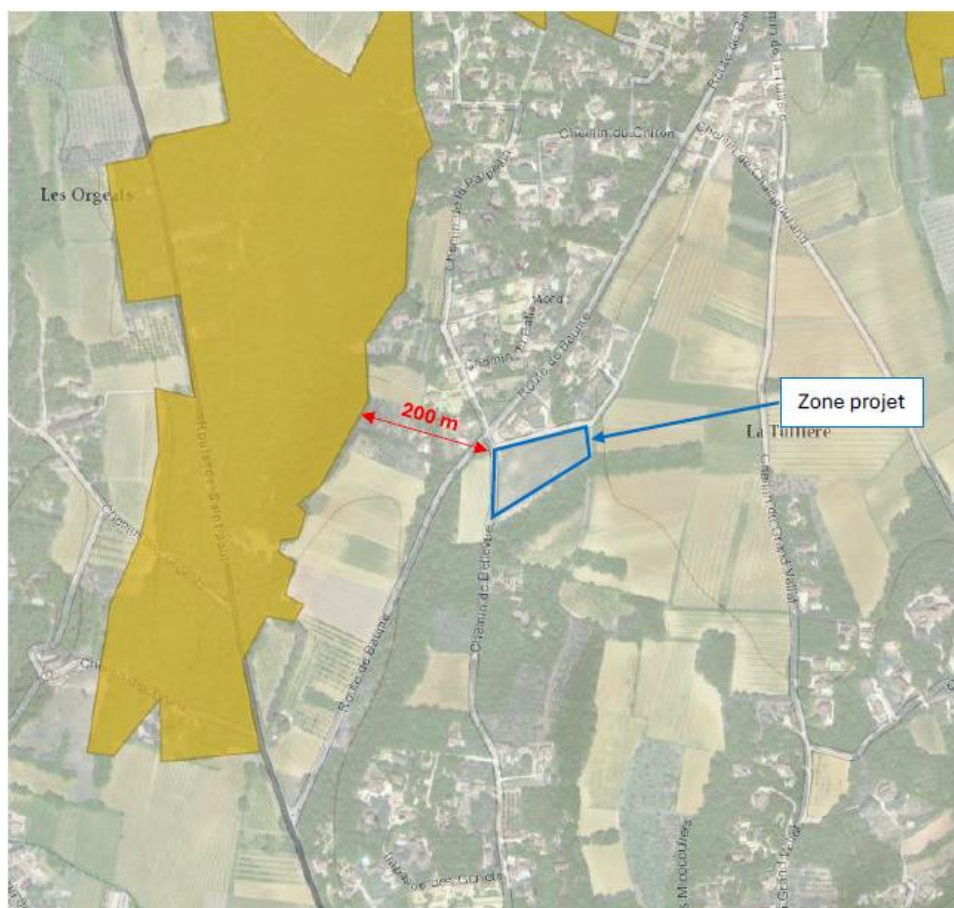
- ⇒ Et enfin les milieux forestiers (chênaies vertes, ripisylves). Les forêts sont largement dominantes

Au sein du site, suivies par les milieux cultivés. Au nord, dominant les forêts de feuillus alors qu'au sud, ce sont les forêts de résineux qui sont les plus étendues.



Zone du projet

Le site Natura 2000 se situe à 200m à l'ouest de l'emplacement du projet et entre 700m et 1km à l'est, sud-est et Sud en fonction des zones concernées



Natura 2000, Sable du Tricastin (FR8201676)

Source INPN -MNHN

1.a) Habitats naturels du site

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A/B/C/D	A/B/C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
2330 <i>Dunes intérieures avec pelouses ouvertes à Corynephorus et Agrostis</i>		0,7 (0,06 %)		G	B	C	C	C
3170 <i>Marais temporaires méditerranéens</i>	X	0,4 (0,03 %)		M	D			
3250 <i>Rivières permanentes méditerranéennes à Cladium flavum</i>		15 (0,76 %)		P	B	C	B	B
5210 <i>Matérails arborescents à Juniperus spp.</i>		25 (1,27 %)		P	B	C	B	B
6120 <i>Pelouses calcaires de sables aériques</i>	X	15 (0,76 %)		P	B	C	C	C
6420 <i>Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du Molino-Holtschoenion</i>		3,5 (0,29 %)		G	C	C	B	C
6510 <i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)</i>		5,6 (0,46 %)		G	B	C	C	C
7210 <i>Marais calcaires à Cladium mariscus et espèces du Caricion davallianae</i>	X	2,9 (0,24 %)		P	A	C	B	B
92A0 <i>Forêts-galerie à Salix alba et Populus alba</i>		150 (7,64 %)		P	B	C	B	B
93A0 <i>Forêts à Quercus ilex et Quercus rotundifolia</i>		230 (11,72 %)		P	B	C	B	B

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
 • **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
 • **Antécédents** : A = «Bonne»; B = «Bonne»; C = «Significative»; D = «Présence non significative».
 • **Superficie relative** : A = $100 \geq p \geq 15\%$; B = $15 \geq p \geq 2\%$; C = $2 \geq p \geq 0\%$.
 • **Conservation** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Moyenne / réduite».
 • **Évaluation globale** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Significative».



Aucun de ces habitats n'est présent sur le site d'emprise du projet photovoltaïque à Suze la rousse

1.b) Espèces inscrites à l'annexe II de la directive habitats

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D		A B C	
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
M	1324	<i>Myotis myotis</i>	r	100	500	i	P	G	C	B	C	B
M	1337	<i>Castor fiber</i>	p	20	50	i	P	G	C	B	C	B
M	1355	<i>Lutra lutra</i>	p	1	10	i	P	M	C	B	C	C
F	6147	<i>Telestes souffia</i>	p			i	P	DD	D			
F	6150	<i>Parachondrostoma toxostoma</i>	p			i	P	DD	D			
I	1044	<i>Coenagrion mercuriale</i>	p			i	V	DD	C	B	C	C
I	1065	<i>Euphydryas aurinia</i>	p			i	P	DD	C	C	C	C
I	1088	<i>Cerambyx cerdo</i>	p			i	P	DD	C	B	C	C
I	1092	<i>Austropotamobius pallipes</i>	p			i	P	DD	C	C	C	C
M	1303	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	r	60	200	i	P	G	C	B	C	B
M	1304	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	r	0	20	i	P	G	C	B	C	B
M	1307	<i>Myotis blythii</i>	r	100	500	i	P	G	C	B	C	B
M	1308	<i>Barbastella barbastellus</i>	c	0	20	i	P	G	C	B	C	B
M	1310	<i>Miniopterus schreibersii</i>	r	4000	8000	i	R	G	B	B	C	B
M	1321	<i>Myotis emarginatus</i>	r	500	1000	i	P	G	C	B	C	B
M	1323	<i>Myotis bechsteinii</i>	r	20	50	i	R	G	C	B	C	B

• Groupe : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
 • Type : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
 • Unité : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
 • Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P = espèce présente.

8 espèces de chiroptères protégées par la directive habitats sont recensés sur le site Natura 2000 soit

- En permanence pour leur alimentation
- En période de reproduction (été)
- En hivernage

Elles peuvent potentiellement fréquenter le site du projet et son environnement
Des mesures de réductions d'impacts sont prévues sur le site du projet.



1.c) Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site			Motivation							
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.			Autres catégories			
			Min	Max			C[R]V[P]	IV	V	A	B	C	D
A		<i>Pelobates cultripes</i>				V		X		X		X	
I		<i>Zerynthia polyxena</i>				P		X				X	
I		<i>Zerynthia rumina</i>				P							
I		<i>Melanargia russiae</i>				P							
I		<i>Saga pedo</i>			i	R		X				X	
I		<i>Zygana rhadamanthus</i>											
P		<i>Alkanna mathioli</i>				V							
P		<i>Anarrhinum bellidifolium</i>				P							
P		<i>Chaenorhinum rubrifolium</i>				V							
P		<i>Galium verticillatum</i>				V							
P		<i>Loeflingia hispanica</i>				V				X			
P		<i>Psilurus incurvus</i>				V							
P		<i>Silene otites</i>				R							
R		<i>Psammodromus hispanicus</i>				R							X

• Groupe : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
 • Unité : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmates = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.

Aucune espèce notée ci-dessus n'ont été recensées sur le site du projet.

2. APPB (Arrêté préfectoral de protection de Biotope)

Aucun arrêté de protection de Biotope ne se trouve sur la commune de SUZE-LA-ROUSSE.

3. Réserves naturelles nationales et régionales

Aucune RNN et RNR ne se trouve sur la commune de SUZE-LA-ROUSSE et dans le périmètre d'étude.

4. Réserves biologiques forestières

Aucune réserve biologique forestière ne se trouve sur la commune de SUZE-LA-ROUSSE et dans le périmètre d'étude.



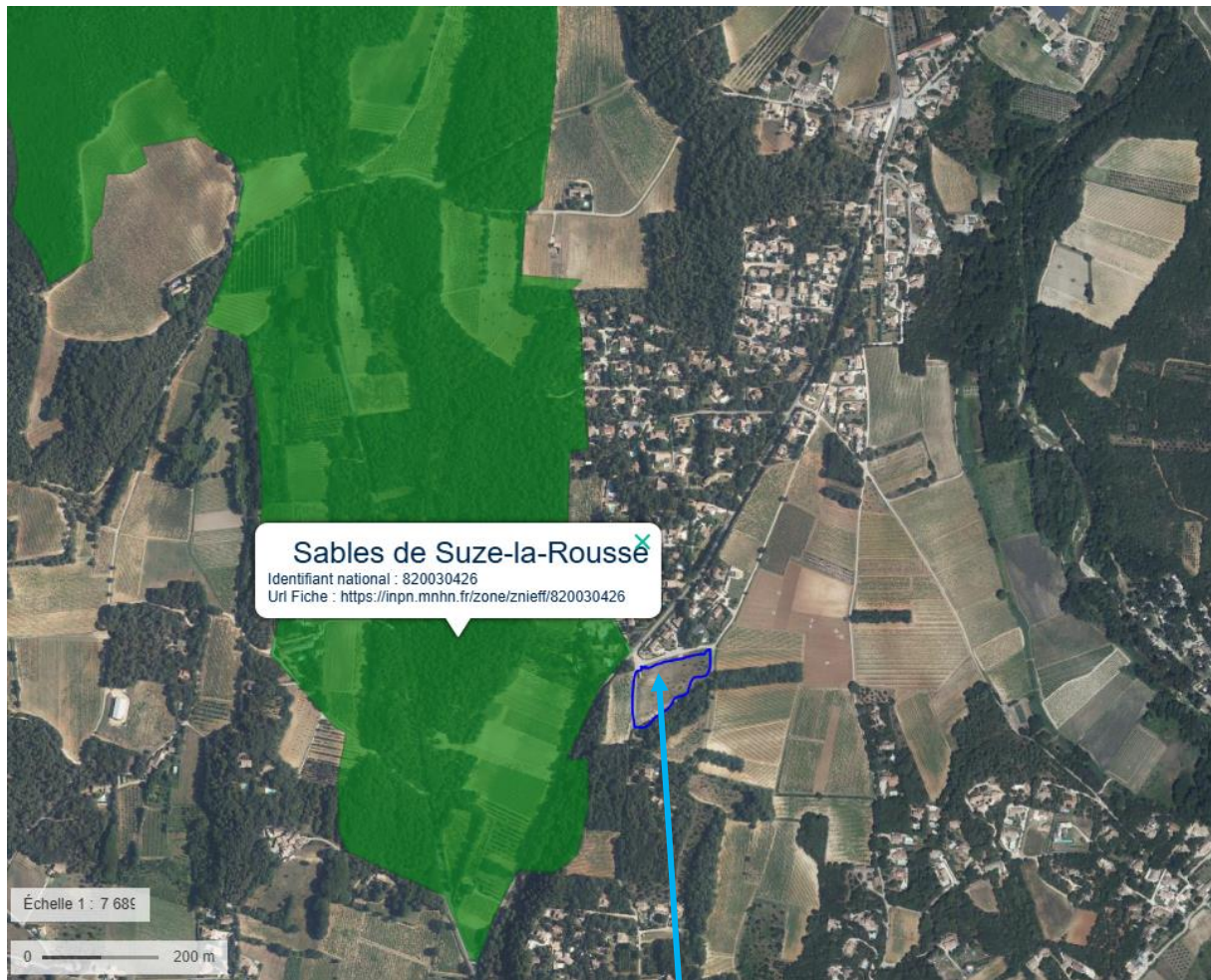
5. Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de la commune de Suze-La-rousse

L'inventaire ZNIEFF est un inventaire national établi à l'initiative et sous le contrôle du Ministère de l'Environnement. Il constitue un outil de connaissance du patrimoine national de la France.

La version modernisée de l'inventaire régional des ZNIEFF en Rhône-Alpes a été validée au niveau national en 2011 et est disponible sur le site de la DREAL. Cet inventaire différencie deux types de zone :

- Les ZNIEFF de type 1 sont des sites, de superficie en général limitée, identifiés et délimités parce qu'ils contiennent des espèces ou au moins un type d'habitat de grande valeur écologique, locale, régionale, nationale ou européenne
- Les ZNIEFF de type 2 concernent les grands ensembles naturels, riches et peu modifiés avec des potentialités biologiques importantes qui peuvent inclure plusieurs zones de type 1 ponctuelles et des milieux intermédiaires de valeur moindre mais possédant un rôle fonctionnel et une cohérence écologique et paysagère. L'inventaire ZNIEFF ne constitue pas une mesure de protection juridique directe. Toutefois l'objectif principal de cet inventaire réside dans l'aide à la décision en matière d'aménagement du territoire vis-à-vis du principe de la préservation du patrimoine naturel.

5.a) ZNIEFF de type I N°820030426



Zone du projet

La Znieff se trouve à 40 m de la zone de projet.

⇒ Habitats naturels de la Znieff N°820030426

-32.342 MAQUIS A CISTUS SALVIIFOLIUS

-34.12 PELOUSES DES SABLES CALCAIRES

⇒ Faune vertébrée de la Znieff

-Amphibiens : Pélodyte ponctué *Pelodytes punctatus*

-Mammifères : Minioptère de Schreibers *Miniopterus schreibersi* Petit murin *Myotis blythi*, Grand murin *Myotis myotis*



-Oiseaux : Alouette lulu *Lullula arborea*

⇒ Faune invertébrée de la Znieff

Papillons Proserpine : *Zerynthia rumina*

⇒ Flore de la Znieff :

Orcanette des teinturiers	<i>Alkanna tinctoria</i> Tausch «(L.) Tausch»
Orchis à longues bractées	<i>Barlia robertiana</i> (Loisel.) Greuter
Kochia à fleurs laineuses	<i>Bassia laniflora</i> (S.G. Gmel.) A.J. Scott.
Micropus dressé	<i>Bombycilaena erecta</i>
Laîche à longues bractées	<i>Carex distachya</i> Desf.
Ciste à feuilles de sauge	<i>Cistus salviifolius</i> L.
Iris nain	<i>Iris lutescens</i> Lam.
Fléole des sables	<i>Phleum arenarium</i> L.
Soude brûlée	<i>Salsola kali</i> L.
Silène conique	<i>Silene conica</i> L.
Silène à petites fleurs	<i>Silene otites</i> (L.) Wibel
Tribule terrestre	<i>Tribulus terrestris</i> L.
Dompte-venin noir	<i>Vincetoxicum nigrum</i>

⇒ Présence potentielle des espèces de la Znieff sur le site du projet

L'Alouette lulu *Lullula arborea* a été recensée dans le boisement contigu à la zone du projet.

a) Habitats déterminants

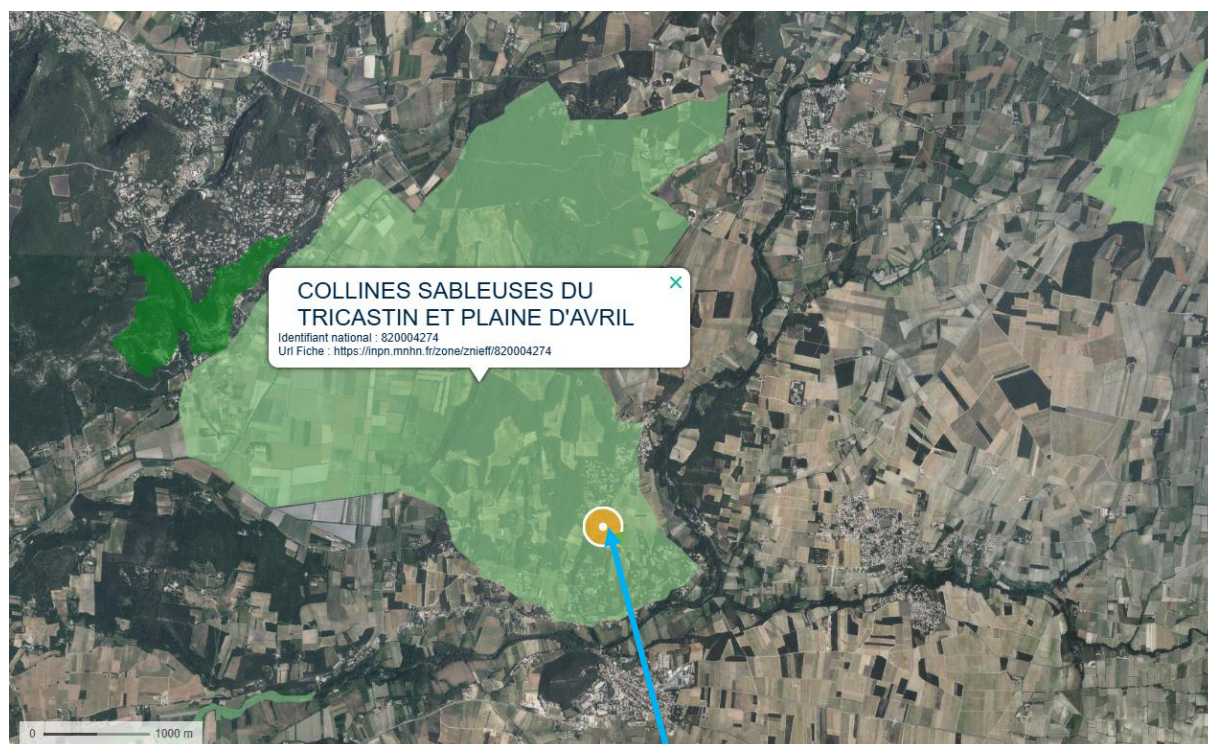
Cette Znieff ne comporte aucun habitat déterminant

b) Espèces déterminantes

Cette Znieff ne comporte aucune espèce déterminante

5.b) Znieff de type II N°820004274

L'emprise du projet se trouve à l'intérieur du périmètre de la Znieff de type II



Zone du projet

⇒ Habitats naturels de la Znieff

32.342	<i>MAQUIS A CISTUS SALVIIFOLIUS</i>
34.12	<i>PELOUSES DES SABLES CALCAIRES</i>
37.31	<i>PRAIRIES A MOLINIE ET COMMUNAUTES ASSOCIEES</i>
37.4	<i>PRAIRIES HUMIDES MEDITERRANEENNES A GRANDES HERBES</i>
45.3	<i>FORETS DE CHENES VERTS MESO ET SUPRA MEDITERRANEENNES</i>
53.3	<i>VEGETATION A CLADIUM MARISCUS</i>



⇒ Flore de la Znieff

Achillée tomenteuse	<i>Achillea tomentosa</i> L.
Orcanette des teinturiers	<i>Alkanna tinctoria</i> Tausch «(L.) Tausch»
Orchis à longues bractées	<i>Barlia robertiana</i> (Loisel.) Greuter
Kochia à fleurs laineuses	<i>Bassia laniflora</i> (S.G. Gmel.) A.J. Scott.
Micropus dressé	<i>Bombycilaena erecta</i>
Laîche à longues bractées	<i>Carex distachya</i> Desf.
Ciste à feuilles de sauge	<i>Cistus salviifolius</i> L.
Dorycnium dressé	<i>Dorycnium rectum</i> (L.) Ser.
Euphorbe de Nice	<i>Euphorbia nicaeensis</i> All.
Globulaire allongée	<i>Globularia vulgaris</i> L.
Ecuelle d'eau	<i>Hydrocotyle vulgaris</i> L.
Ibérus penné	<i>Iberis pinnata</i> L.
Iris nain	<i>Iris lutescens</i> Lam.
Gesse de Nissolle	<i>Lathyrus nissolia</i> L.
Loeflingie d'Espagne	<i>Loeflingia hispanica</i> L.
Nénuphar jaune	<i>Nuphar lutea</i> (L.) Sm.
Bugrane à fleurs pendantes	<i>Ononis reclinata</i> L.
Ophioglosse commun (Langue de serpent)	<i>Ophioglossum vulgatum</i> L.
Fléole des sables	<i>Phleum arenarium</i> L.
Plantain sp.	<i>Plantago holosteum</i> Scop.
Rosier sempervirent	<i>Rosa sempervirens</i> L.
Soude brûlée	<i>Salsola kali</i> L.
Samole de Valerand	<i>Samolus valerandi</i> L.
Séneçon doria	<i>Senecio doria</i> L.
Silène conique	<i>Silene conica</i> L.
Silène à petites fleurs	<i>Silene otites</i> (L.) Wibel
Fougère des marais	<i>Thelypteris palustris</i> Schott
Tribule terrestre	<i>Tribulus terrestris</i> L.
Utriculaire commune	<i>Utricularia vulgaris</i> L.
Molène de Chaix	<i>Verbascum chaixii</i> Vill.
Dompte-venin noir	<i>Vincetoxicum nigrum</i>
Hélianthème taché	<i>Xolantha guttata</i> (L.) Rafin.



⇒ Faune vertébrée de la Znieff

Amphibien

Crapaud calamite	<i>Bufo calamita</i>
Rainette méridionale	<i>Hyla meridionalis</i>
Pélobate cultripède	<i>Pelobate cultripes</i>
Pélodyte ponctué	<i>Pelodytes punctatus</i>

Mammifère

Campagnol amphibie	<i>Arvicola sapidus</i>
Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersi</i>
Petit murin	<i>Myotis blythi</i>
Grand murin	<i>Myotis myotis</i>

Oiseau

Rousserolle turdoïde	<i>Acrocephalus arundinaceus</i>
Hibou moyen-duc	<i>Asio otus</i>
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>
Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>
Cisticole des joncs	<i>Cisticola juncidis</i>
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>
Bécassine des marais	<i>Gallinago gallinago</i>
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>
Guêpier d'Europe	<i>Merops apiaster</i>

Reptile

Orvet fragile	<i>Anguis fragilis</i>
Lézard ocellé	<i>Lacerta lepida</i>
Couleuvre de Montpellier	<i>Malpolon monspessulanus</i>
Psammodrome d'Espagne	<i>Psammodromus hispanicus</i>

Faune invertébrée

Libellule

Aesche printanière	<i>Brachytron pratense</i>
Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>
Agrion mignon	<i>Coenagrion scitulum</i>
Sympetrum piémont	<i>Sympetrum pedemontanum</i>

Papillon

Proserpine	<i>Zerynthia rumina</i>
------------	-------------------------

⇒ Présence potentielle des habitats et des espèces de la Znieff sur le site du projet

L'Alouette lulu, *Lullula arborea* a été recensée sur le boisement contigu au site du projet.

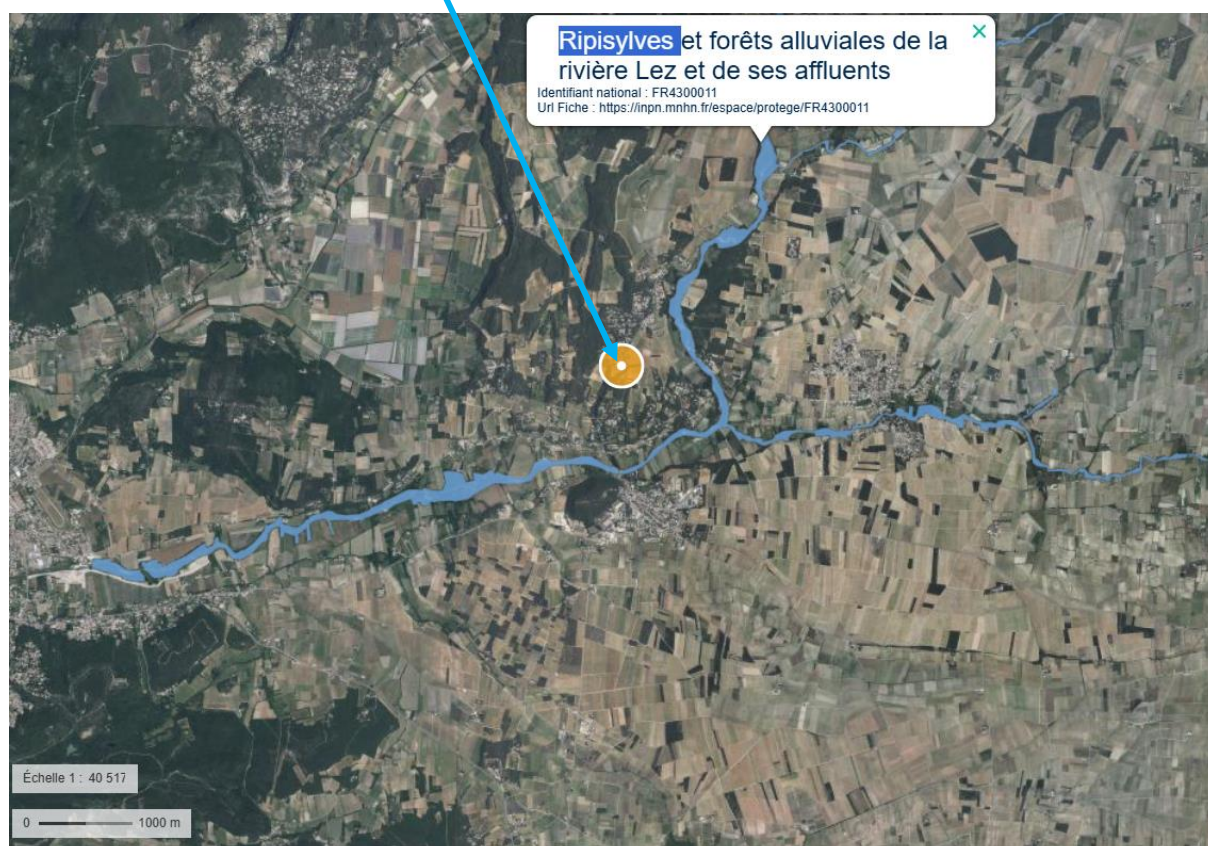
Aucun habitat naturel, ni espèce végétale, ni faune invertébrée de la Znieff N°820004274 ne sont présentes sur le site d'emprise du projet,

6. Zones humides d'importance internationales (sites RAMSAR)

Aucun site d'importance internationale ne se trouve sur la commune de SUZE-LA ROUSSE ni sur le périmètre d'étude.

7. Arrêtés de protection d'habitats naturels

Zone du projet



La distance minimale de la rivière LEZ est de 700m, au minimum. Le projet n'aura aucun impact sur ces milieux

8. Parcs nationaux

Aucun parc national n'est présent sur la commune de SUZE-LA ROUSSE ni sur le périmètre d'étude.

9. Réserves de biosphère

Aucune réserve de biosphère n'est présente sur la commune de SUZE-LA ROUSSE ni sur le périmètre d'étude.

10. Réserves nationales de chasse et de faune sauvage

Aucune réserve de biosphère n'est présente sur la commune de SUZE-LA ROUSSE ni sur le périmètre d'étude.

11. Sites inscrits au patrimoine de l'Unesco, (biens naturels ou mixtes)

Aucun site inscrit au patrimoine de l'Unesco n'est présente sur la commune de SUZE-LA- ROUSSE ni sur le périmètre d'étude.

12. Tableau des consultations des organismes et personnes ressources

Structure	Personnes contactées et/ou sites internet consultés.	Informations recueillies
-----------	--	--------------------------

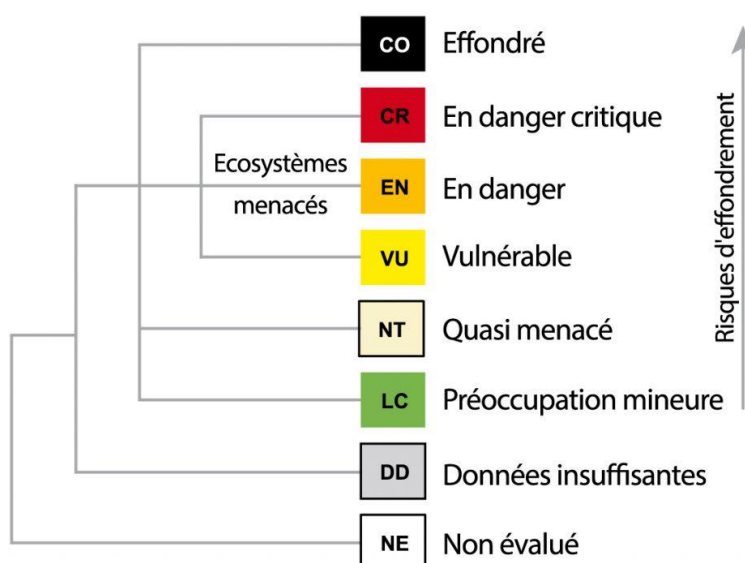
DREAL Rhône-Alpes Site Internet	Site internet	Consultation des données disponibles sur les différents périmètres d'inventaires et de protections des périmètres d'étude Sites Natura 2000, ZNIEFF, APP, Réserves naturelles : RN, RN
LPO Faune- Consultation de la base de données communale	Site Internet faune. org	Base de données faunistique communale participative gérée par la LPO
LPO		Données faune, flore sur le site
SITE BIODIV-AURA (PIFH) pôle flore-habitats du Conservatoire de botanique Alpin (Antenne de Chambéry)	Observatoire régional de la biodiversité en région Auvergne-Rhône-Alpes	Données de faune flore géolocalisées
 CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL ALPIN	cbn-alpin.fr / @CBNAlpin	Données sur les habitats naturels. Cartographie et habitats naturels concernés
CBNMC Conservatoire de botanique du Massif central	CBNMC	Données sur les habitats naturels. Cartographie et habitats naturels concernés
INPN	Inventaire du patrimoine naturel (hébergé par le Musée d'histoire naturelle : MNHN)	Espèces et Espaces protégés, listes rouges IUCN

13. Consultation du Portail Biodiv 'Aura faune et flore observée (base de données participative gérée par le C.B.N Alpin/P.I.F.H : pôle information flore-habitats)

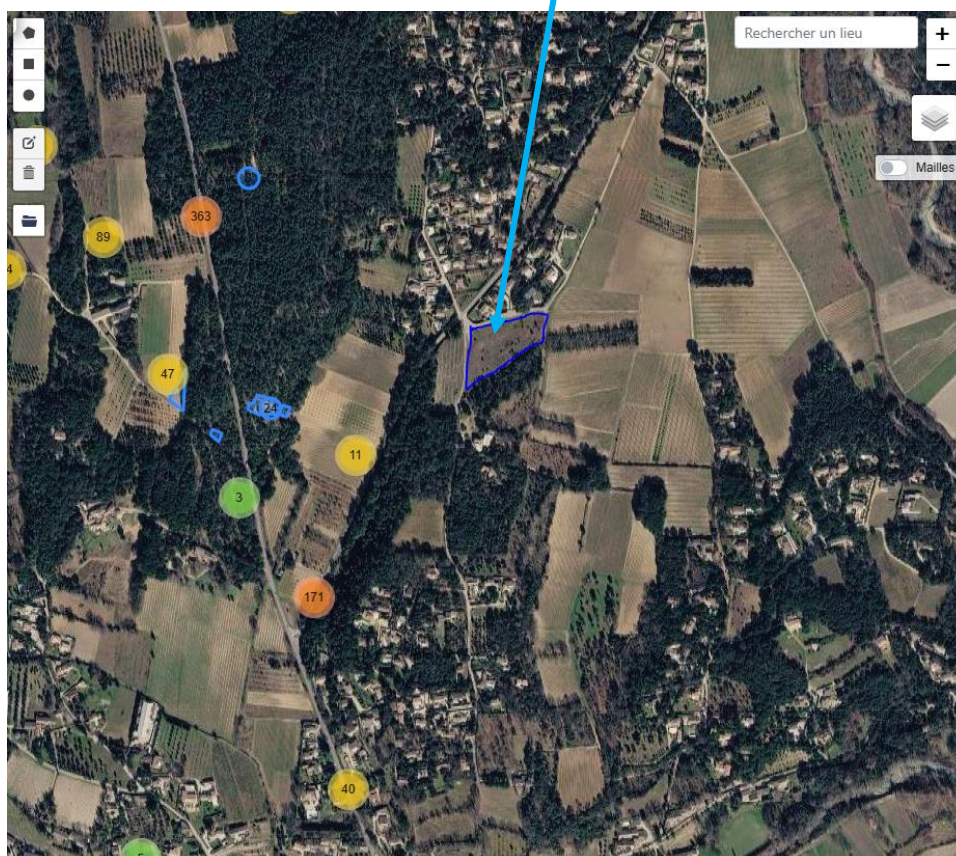
Biodiv'AURA Expert est la plateforme régionale du S.I.N.P en Auvergne-Rhône-Alpes. Ce portail est dédié aux utilisateurs expérimentés (services de l'État, collectivités, associations, bureaux d'étude, etc.) et a pour objectif de permettre l'accès à l'information naturaliste géolocalisée.

Les données mises à disposition ont été collectées par le réseau des partenaires des pôles thématiques d'Auvergne-Rhône-Alpes. Elles s'enrichissent de jour en jour mais ne peuvent être considérées comme exhaustives.

Statuts de Menace UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature)



Zone d'emprise du projet photovoltaïque



Les observations disponibles sur un périmètre éloigné de la zone du projet, sont réalisées dans la ZNIEFF N°820030426 et correspondent à des espèces végétales non présentes sur le site du projet

Aucune espèce faunistique n'est recensée sur cet espace.

Espèces localisées à 220 mètres du site dans la Znieff

❶	<i>Paliurus spina-christi</i>	27-10-2016	GARRAUD Luc (CBNA)	CBN Alpin - inventaire g
❶	<i>Streblotrichum convolutu</i>	27-10-2016	GARRAUD Luc (CBNA)	CBN Alpin - inventaire g
❶	<i>Crossidium squamiferum</i>	27-10-2016	GARRAUD Luc (CBNA)	CBN Alpin - inventaire g
❶	<i>Didymodon acutus</i>	27-10-2016	GARRAUD Luc (CBNA)	CBN Alpin - inventaire g
❶	<i>Tortula muralis</i> subsp. mu	27-10-2016	GARRAUD Luc (CBNA)	CBN Alpin - inventaire g
❶	<i>Pseudocrossidium obtusu</i>	27-10-2016	GARRAUD Luc (CBNA)	CBN Alpin - inventaire g
❶	<i>Pseudocrossidium revolui</i>	27-10-2016	GARRAUD Luc (CBNA)	CBN Alpin - inventaire g
❶	<i>Southbya nigrella</i>	27-10-2016	GARRAUD Luc (CBNA)	CBN Alpin - inventaire g
❶	<i>Pseudocrossidium horns</i>	27-10-2016	GARRAUD Luc (CBNA)	CBN Alpin - inventaire g
❶	<i>Gymnostomum viridulum</i>	27-10-2016	GARRAUD Luc (CBNA)	CBN Alpin - inventaire g

L'espèce *Paliurus spina christi*, Porte-chapeau, Épine du Christ, non protégée est présente sur le site du projet



Le tableau ci-dessous comprend les 24 espèces floristiques recensées sur la Znieff N°820030426 à 400m. de la zone du projet

Astragalus stella	19-05-2010	VAN ES Jérémie (CBNA)	CBN Alpin - inventaire gé
Lotus dorycnium	19-05-2010	VAN ES Jérémie (CBNA)	CBN Alpin - inventaire gé
Crepis foetida subsp. rho	19-05-2010	VAN ES Jérémie (CBNA)	CBN Alpin - inventaire gé
Anisantha rigida	19-05-2010	VAN ES Jérémie (CBNA)	CBN Alpin - inventaire gé
Cynodon dactylon	19-05-2010	VAN ES Jérémie (CBNA)	CBN Alpin - inventaire gé
Alkanna matthioli	19-05-2010	VAN ES Jérémie (CBNA)	CBN Alpin - inventaire gé
Aegilops neglecta	19-05-2010	VAN ES Jérémie (CBNA)	CBN Alpin - inventaire gé
Avena barbata subsp. bar	19-05-2010	VAN ES Jérémie (CBNA)	CBN Alpin - inventaire gé
Trigonella esculenta	19-05-2010	VAN ES Jérémie (CBNA)	CBN Alpin - inventaire gé
Catapodium rigidum	19-05-2010	VAN ES Jérémie (CBNA)	CBN Alpin - inventaire gé
Ononis natrix	19-05-2010	VAN ES Jérémie (CBNA)	CBN Alpin - inventaire gé
Arenaria serpyllifolia	19-05-2010	VAN ES Jérémie (CBNA)	CBN Alpin - inventaire gé
Sabulina tenuifolia subsp.	19-05-2010	VAN ES Jérémie (CBNA)	CBN Alpin - inventaire gé
Silene nocturna subsp. nc	19-05-2010	VAN ES Jérémie (CBNA)	CBN Alpin - inventaire gé
Euphorbia seguieriana va	19-05-2010	VAN ES Jérémie (CBNA)	CBN Alpin - inventaire gé
Bombycilaena erecta	19-05-2010	VAN ES Jérémie (CBNA)	CBN Alpin - inventaire gé
Medicago minima	19-05-2010	VAN ES Jérémie (CBNA)	CBN Alpin - inventaire gé
Helianthemum hirtum	19-05-2010	VAN ES Jérémie (CBNA)	CBN Alpin - inventaire gé
Anisantha tectorum	19-05-2010	VAN ES Jérémie (CBNA)	CBN Alpin - inventaire gé
Bituminaria bituminosa	19-05-2010	VAN ES Jérémie (CBNA)	CBN Alpin - inventaire gé
Alyssum alyssoides	19-05-2010	VAN ES Jérémie (CBNA)	CBN Alpin - inventaire gé
Chondrilla juncea	19-05-2010	VAN ES Jérémie (CBNA)	CBN Alpin - inventaire gé
Centaurea aspera subsp. i	19-05-2010	VAN ES Jérémie (CBNA)	CBN Alpin - inventaire gé
Silene conica	19-05-2010	VAN ES Jérémie (CBNA)	CBN Alpin - inventaire gé

Bituminaria bituminosa, non protégée, se trouve également sur le site d'emprise du projet.

IV. RÉSULTATS DES INVENTAIRES FAUNISTIQUES ET FLORISTIQUES

A. CONDITIONS DE RELEVÉS

Les relevés ont eu lieu le 27/05/2026



Météorologie :

Matinée : T° = 28°C, ensoleillé
Vent de 20 à 45km/h

Après-midi : T° = 34°C ,
T° = ; Vent de 20 à 40 km/h

B. ÉVALUATION DES ESPÈCES, ESPÈCES PROTÉGÉES ET MENACÉES

1. Que sont les Listes rouges de l'IUCN ?

Les Listes rouges développées par l'IUCN sont des « outils de connaissance » qui informent les décideurs, les acteurs de l'environnement et le grand public sur les risques encourus par la biodiversité.

La Liste rouge de l'IUCN des espèces menacées TM, inventaire le plus complet du risque d'extinction des espèces végétales et animales dans le monde, est aujourd'hui largement utilisée pour faire évoluer les politiques et la réglementation en matière de conservation de la nature. En complément, une nouvelle démarche d'évaluation a été initiée à l'échelle des écosystèmes. La Liste rouge des écosystèmes de l'IUCN a ainsi pour objectif d'identifier les écosystèmes menacés et d'évaluer leur vulnérabilité, en intégrant la dimension fonctionnelle de la biodiversité.

Pour évaluer le risque d'extinction des espèces et d'effondrement des écosystèmes, les Listes rouges de l'IUCN utilisent une série de critères précis et de seuils quantitatifs, et s'appuient sur les meilleures connaissances scientifiques disponibles. Ces outils d'évaluation visent à identifier les priorités de conservation, appuyer les décisions des politiques publiques en faveur de la biodiversité et mobiliser l'attention du public sur l'importance et les enjeux de conservation actuels. Ces approches complémentaires doivent ainsi permettre de mieux orienter les actions de protection de la biodiversité et de gestion durable des ressources naturelles.

(Conf. Tableaux d'inventaires ci-dessous)

C. RÉSULTATS DES INVENTAIRES

Les relevés de la végétation ont été réalisés sur l'ensemble du site à Suze-La -rousse et sur l'environnement proche.



Les tableaux d'espèces ci-dessous ne sont pas exhaustifs, les principales espèces dominantes et indicatrices de l'habitat naturel : **Friche méditerranéenne à subméditerranéenne mésophile à mésoxérophile.**, ont été relevées sur le site.



1. Relevés de la végétation

Légende des
Symboles IUCN

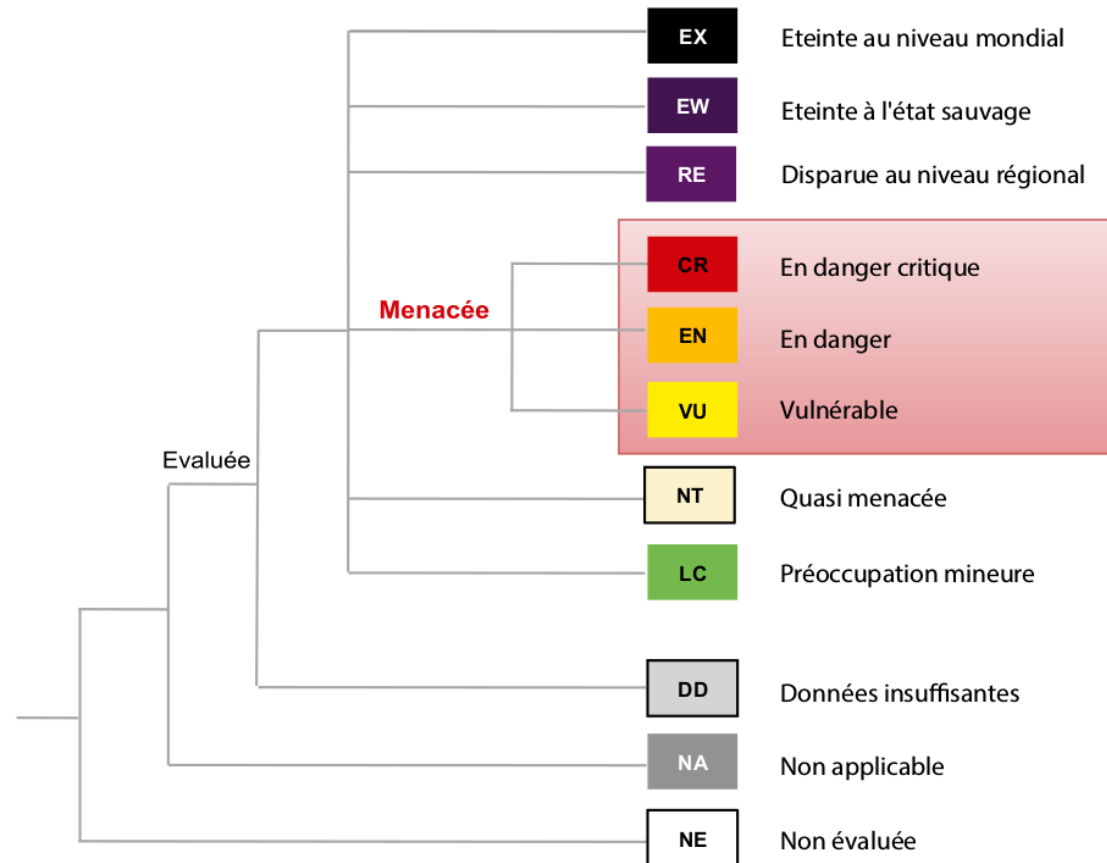


Figure 1. Présentation des catégories de l'IUCN utilisées à une échelle régionale (d'après le Guide 2012 et le Guide régional 2012 de l'IUCN)



1.a) Les espèces menacées et protégées sur le site

Le degré de Menace évalué par L'IUCN concernant les espèces recensées sur le site correspond à un statut de préoccupation mineure **LC** (Less Concern) au niveau national et en région AURA.

Aucune espèce végétale protégée ni menacée n'est présente sur le site

1.b) Les autres espèces végétales du site

Figure 1 Photographies d'espèces végétales dominantes recensées sur le site de Suze la rousse



Orlaya grandiflora



Bituminaria bituminosa



Tableau 1 Tableau des espèces végétales

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge IUCN France	Liste rouge IUCN Rhône-Alpes	Habitat	Espece déterminante de ZNIEFF	Protection nationale	Directive habitats	Autres protections
<i>Avena fatua</i>	Folle-avoine	LC	Néant	Cultures, friches à therophytes eutrophiles	Néant	Plan national terminé	Néant	Néant
<i>Bituminaria bituminosa</i>	Bitumineuse commune, Trèfle bitumineux	LC	LC	Friches eutrophiles méso à xérophiles	Néant	Néant	Néant	Néant
<i>Bromus diandrus</i>	Brome à deux étamines	Néant	LC	Friches thermophiles à therophytes eutrophiles	Néant	Néant	Néant	Néant
<i>Clinopodium nepeta</i>	Calament népéta	LC	LC	Campanulo bononiensis-Quercetum pubescentis Braun-Blanq. 1961	Néant	Néant	Néant	Néant
<i>Crataegus azarolus</i>	Azarolier, Aubépine azerolier	NA	Néant	Haies, matorrals méditerranéens	Néant	Néant	Néant	Néant
<i>Dactylis glomerata</i> L., 1753	Dactyle Aggloméré, Pied-De-Poule	Aucune donnée	LC	Végétations des lisières forestières nitrophiles, hydroclines, héliophiles à semi-héliophiles	Néant	Néant	Néant	Néant
<i>Euphorbia serrata</i>	Euphorbe à feuilles dentées en scie	LC	LC	Pelouses thermophiles basiphiles	Néant	Néant	Néant	Néant
<i>Juniperus oxycedrus</i>	Cade, Genévrier cade	LC	LC	Matorrals méditerranéens	Néant	Néant	Néant	Néant
<i>Orlaya grandifolia</i>	Caucalis à grandes fleurs, Orlaya à grandes fleurs	LC	LC	Garigues, falaises, éboulis d'adrets, moissons et vignes sur calcaire	Espèces déterminante DROME	Plan national terminé	Néant	Néant
<i>Paliurus spina-christi</i>	Porte-Chapeau, Epine du Christ	LC	LC	Fourrés thermophiles	Néant	Néant	Néant	Néant
<i>Pinus halepensis</i>	Pin d'alep	LC	LC	Forêts claires, rocaillies, garrigues à l'étage mésoméditerranéen	Néant	Néant	Néant	Néant
<i>Populus alba</i>	Peuplier blanc	LC	LC	Saulaie riveraine	Néant	Néant	Néant	Néant
<i>Prunus brigantina</i>	Marmottier, Prunier de Briançon, Prunier des Alpes	LC	Néant	Fourrés montagnards et subalpins, surtout sur les adrets, landes à Juniperus sabina	Néant	Néant	Néant	Néant
<i>Prunus cerasifera</i>	Myrobolan, Prunier-cerise	NA	Néant	Naturalisé, fourrés	Néant	Néant	Néant	Néant
<i>Prunus dulcis</i>	Amandier commun	NA	Néant	Garrigues, friches thermophiles, bords des canaux	Néant	Néant	Néant	Néant



Tableau 2 Tableau des espèces végétales

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge IUCN France	Liste rouge IUCN Rhône-Alpes	Habitat	Espèce déterminante de ZNIEFF	Protection nationale	Directive habitats	Autres protections
<i>Pyrus cordata</i>	Poirasse, Poirier cordé	LC	Néant	Chênaies acidiphiles, ourlets, haies	Néant	Néant	Néant	Néant
<i>Quercus coccifera</i>	Chêne kermes	LC	LC	Forêts méditerranéo-atlantiques	Néant	Néant	Néant	Néant
<i>Quercus ilex</i>	Chêne vert	LC	LC	Forêts de Quercus sempervirens méditerranéennes	Néant	Néant	Néant	Néant
<i>Quercus ilex subsp. ballota</i>	Chêne à feuilles rondes	Aucune donnée	Aucune donnée	Fourrés thermophylles	Aucune donnée	Aucune donnée	Aucune donnée	Aucune donnée
<i>Quercus petraea Liebl.</i>	Chêne Sessile	Aucune donnée	LC	Forêt caducifolies surtout acidiphiles. Dispersé sur sol siliceux	Néant	Néant	Néant	Néant
<i>Quercus pubescens</i>	Chêne pubescent	LC	LC	Coteaux pierreux, rochers secs	Néant	Néant	Néant	Néant
<i>Quercus pyrenaica</i>	Chêne Tauzin	LC	Néant	Forêts atlantiques acidiphiles	Espèce déterminante ZNIEFF DROME	Néant	Néant	Néant
<i>Rostraria cristata</i>	Koelérie fausse fléole	LC	LC	Pelouses à thérophytes thermophiles eutrophiles	Néant	Néant	Néant	Néant
<i>Sanguisorba minor</i>	Petite Pimprenelle	LC	LC	Prairies fauchées collinéennes à submontagnardes, mésophiles, mésotrophiques et basophiles	Néant	Néant	Néant	Néant
<i>Thymus vulgaris</i>	Farigoule, Thym	LC	LC	Garigues, pelouses xérophytes, basiphiles	Néant	Néant	Néant	Néant
<i>Torilis arvensis</i>	Torilis des champs	LC	LC	Cultures et friches méso à xérophytes	Néant	Néant	Néant	Néant
<i>Tragopogon dubius</i>	Salsifis douteux	LC	LC	Pelouses et friches xérothermophiles	Néant	Néant	Néant	Néant
<i>Viburnum tinus</i>	Laurier tin	LC	LC	Milieu sec ensoleillé	Néant	Néant	Néant	Néant
<i>Vitis riparia</i>	Vigne des rives	Néant	NA	Peut-être naturalisé, ourlets, forêts alluviales	Néant	Néant	Néant	Néant
<i>Vulpia ciliata subsp. ambig</i>	Vulpie ambiguë	LC	Néant	Pelouses à thérophytes psammophiles	Néant	Néant	Néant	Néant

2. Relevés et détermination des habitats



Légende

Habitat naturel : friches thermophiles méditerranéennes, mésophiles à mésoxérophiles sur substrats calcaires.

○

Points GPS des relevés ornithologiques
(IPA= Indices ponctuels d'abondance)

La composition et la répartition des espèces végétales présentes sur le site du projet Conduit à l'identification de l'habitat naturel suivant :

⇒ **Friche méditerranéenne à subméditerranéenne thermophile à mésotrophe, mésoxérophile à xérophile sur substrat calcaire**

Historique possible : Ancienne culture, ou vigne en phase d'enfrichement



Avec évolution locale vers : Garigue ou matorral

Description de l'habitat (Source INPN-MNHN/Guide des habitats naturels et semi-naturels des alpes) : Cahiers d'habitats Natura 2000, Prodrome des végétations de France, Classifications Natura 2000 Corine-Biotope)

NB. Les correspondances ci-dessous sont liées à une potentielle évolution de cette friche vers la garrigue. (Ou matorral)

Tableau 3 Tableau des correspondances vers les référentiels phytosociologiques

	Codification probable	Intitulé probable
Prodrome des végétations de France (PVF)		Quercetea ilicis Garrigues et formations méditerranéennes sclérophylles
Natura 2000	5330	Fourrés thermos méditerranéens et prédésertiques Pour les garrigues à chêne kermès et Paliure.
EUNIS	F.61	Fourrés méditerranéens
Classification : Corine Biotope	CORINE 32.4	Garrigues calcicoles de l'étage méso méditerranéen occidental
Alliance phytosociologique	Quercion ilicis ou Paliurion spinae-christi	Alliance des stades arbustifs



probable pour les fourrés arbustifs		
--	--	--

a) Description de l'habitat

Mosaïque de friches europhiles méso à xérophiles dominantes et de fourrés arbustifs et jeunes arbres d'essences arborées méditerranéennes à subméditerranéennes

En phase de colonisation. Il s'agit d'un milieu ouvert à semi-ouvert en voie progressive de fermeture.

b) Menaces de l'habitat

Les principales menaces sur les

habitats sans interventions, sont :

⇒ **La Fermeture du milieu**

⇒ **Progression de :**

- *Quercus coccifera* ;
- *Juniperus oxycedrus* ;
- *Pinus halepensis* ;
- *Quercus ilex*.

⇒ **Avec les Conséquences probables :**

- Perte des formations végétales ouvertes ;
- Disparition des espèces héliophiles ;
- Diminution de la diversité floristique

2.b) Habitats boisés

Le site comprend une friche partiellement colonisée par de essences ligneuses méditerranéennes (taille arbustive < 7m).

2.c) Le Bois mort

Les ligneux sont de jeunes arbustes ou arbres en phase de développement. Il n'y a pas d'arbres morts sur pieds ou couchés sur le site, ni d'arbres âgés et dépérissant.

À l'exception d'un tas de sarments de vignes



Sarments de vignes colonisés par la végétation.

**Tableau 4 Tableau de relevés des coefficients de végétation
Braun-Blanquet**

2.d) Habitats prairiaux, pelouses, friches

Especies noms scientifiques	coefficients de BRAUN-BLANQUET
strate arbustive	
<i>Paliurus spina-christi</i>	1
<i>Quercus ilex</i>	2
<i>Prunus dulcis</i>	i
<i>Quercus pyrenaica</i>	1
<i>Pinus halepensis</i>	2
<i>Prunus brigantina</i>	+
<i>Quercus ilex subsp. ballota</i>	2
<i>Quercus coccifera</i>	1
<i>Pyrus cordata</i>	+
<i>Populus alba</i>	1
<i>Cratageus azarolus</i>	1
<i>juniperus oxycedrus</i>	2
<i>Quercus pubescens</i>	2
<i>Viburnum tinus</i>	1
<i>Prunus cerasifera</i>	r
<i>vitis riparia</i>	1

Espèces noms scientifiques	coefficients de BRAUN-BLANQUET
Strate herbacée	
<i>Orlaya grandiflora</i>	2
<i>Bituminaria bituminosa</i>	3
<i>Avena fatua</i>	2
<i>Bromus diandrus</i>	4
<i>Clinopodium nepeta</i>	2
<i>Euphorbia serrata</i>	1
<i>Vulpia ciliata subsp. ambig</i>	+
<i>Tragopogon dubius</i>	+
<i>Torilis arvensis</i>	+
<i>Dactylis glomerata</i>	2
<i>Sanguisorba minor</i>	+
<i>Rostraria cristata</i>	+
<i>Thymus vulgaris</i>	1



Les arbustes sont en majorité présents sur le sud de la parcelle et en moindre mesure en bordure de la forêt (à droite de la photographie).



La fîche s  che, majoritaire sur le site est pr  sente sur l'ensemble des 3 parcelles du projet. Les zones moins colonis  es par les essences ligneuses sont situ  es au Nord et au centre du site.



Sud de la parcelle.



La forêt (à droite) est séparée de la friche par un chemin.

2.e) Habitats rocheux

Aucun facies rocheux n'est présent sur le site.

2.f) Habitats ouverts et semi-ouverts



2.g) Habitats construits (bâtiments dégradés ou en ruines)

Il n'y a pas de bâtiments dégradés ou en ruine sur le site.



3. Relevés ornithologiques

Tableau 5 Table des inventaires ornithologiques

Nom scientifique	Nom vernaculaire	PN : protection nationale	LR oiseaux nicheurs Rhône-Alpes	LR oiseaux non nicheurs de passage France	LR oiseaux nicheurs France	Directive Oiseaux	Autres protections	Habitat
<i>Columba palumbus</i>	Pigeon ramier	Espèce chassable	Néant	NA	LC	AN.II/I et AN.III/.I	Néant	Boisements, forêts et autres habitats boisés
<i>Corvus corone</i>	Cornelle noire	Néant	Néant	Néant	LC	Annexe.II/2	Berne Annexe III	Boisements feuillus / Bocage
<i>Cuculus canorus</i>	Coucou gris	PN 3	LC	NA	LC	Néant	BERNE Annexe III	Landes à buisson,bois,bocages,marais avec roselière
<i>Emberiza cirlus</i>	Bruant zizi	PN	Néant	Néant	LC	Néant	Berne Annexe II	Complexes d'habitats
<i>Erithacus rubecula</i>	Rouge gorge	Néant	Néant	Néant	LC	Néant	Bonn Annexe II Berne Annexe II	Boisements feuillus / Bocage
<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres	PN	Néant	NA	LC	Annexe.II/2	BerneAnnexe III	Boisements feuillus / Bocage
<i>Garrulus glandarius</i>	Geai des chênes	Non	Néant	Néant	LC	Annexe II/2	Néant	Boisements, forêts et autres habitats boisés
<i>Lulula arborea</i>	Alouette lulu	PN Article 3	Néant	Néant	LC	Annexe I	BERNE Annexe III,DET ZNIEFF AQUITAINE	Prairies, terrains dominés par des herbacées non graminoides, des mousses ou des lichens
<i>Parus major Linnaeus, 1758</i>	Mésange charbonnière	PN	LC	NA	LC	Néant	Berne Annexe II	Foret riveraine
<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	Rouge queue à front blanc	PN	Néant	NA	LC	Néant	BONN Annexe II;BERNE Annexe II	Boisements, forêts et autres habitats boisés
<i>Streptopelia decaocto</i>	Tourterelle turque	Espèce chassable	Néant	Néant	LC	Annexe.II/2	Berne Annexe II	Complexes d'habitats
<i>Sylvia atricapilla</i>	Fauvette à tête noire	PN	Néant	NA	LC	Néant	Berne Annexe II	Boisement feuillus / Bocage

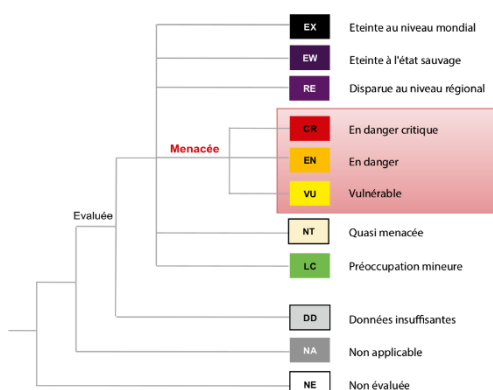


Figure 1. Présentation des catégories de l'UICN utilisées à une échelle régionale (d'après le Guide 2012 et le Guide régional 2012 de l'UICN)

3.a) Espèces menacées

Les espèces de l'avifaune sont évaluées au statut **LC** (préoccupation mineure) en région AURA et sur le plan national.

Ces espèces utilisent les arbres et arbustes du site pour nicher, et s'alimenter

4. Relevés des amphibiens

Aucun amphibien n'a été recensé sur le site d'étude. Aucune zone humide n'est d'ailleurs présente pour leur reproduction.

5. Relevés des reptiles

Aucun reptile n'a été relevé sur le site.

6. Relevés des insectes

Cette friche herbacée et arbustive abrite plusieurs espèces d'insectes non protégés, dont coléoptères orthoptères, et lépidoptères, notamment.



Tableau 7 Tableau des insectes

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Ordre	PN	Liste rouge Rhône-Alpes	Liste rouge France	Directive habitat	Habitat	ZNIEFF espèces déterminantes
<i>Capnodis tenebrionis</i>	Capnode du pêcher	Coleoptera	Néant	VU	Néant	Néant	Vergers d'abricotiers, amandiers, pêcheurs	DRÔME
<i>Coccinella septempunctata</i>	Coccinelle à sept points	Coleoptera	Néant	Néant	LC	Néant	Zone 1, Fourrés, haies, lisières, vignes	
<i>Decticelle</i>	Decticelle sp.	Orthopteres	Néant	Aucune donnée	Aucune donnée	Néant	Aucune donnée	
<i>Graphosoma italicum</i>	Punaise arlequin	Hémiptera	Néant	Non évaluée	Non évaluée	Néant	Friches, jardins, parcs, bords des champs, prairies, lisières forestières ensoleillées, garrigues, éboulis, bords des rivières et des chemins, dunes	
<i>Lachnaia sp</i>	Lachnaia	Coleoptera	Néant	Néant	Néant	Néant	Friches, garigues, jardins, talus	
<i>Libelloides coccajus</i>	Ascalaphe soufré	Neuroptera	Néant	Néant	Néant	Néant	Prairies bien exposées, les éboulis, les coteaux rocailloux, les forêts claires.	
<i>Lithosia quadra</i>	Lithosie quadrille	Lepidoptera	Néant	Non évaluée	Non évaluée	Néant	Tous les types de milieux	
<i>Melitaea parthenoides</i>	Mélitée des pelouses	Lepidoptera	Néant	LC	LC	Néant	Pelouses sèches et prairies	
<i>Oxythrea funesta</i>	Cétoine grise	Coleoptera	Néant	Non évaluée	Non évaluée	Néant	Prairies, les jardins, les vergers et les bords de chemins.	
<i>Platycleis albopunctata</i>	Decticelle chagrinée	Orthoptera	Néant	LC	Néant	Néant	Pelouses sèches à herbes denses, talus, landes basses, jusqu'à 2300m	
<i>Tettigonia viridissima</i> (Linnaeus, 1758)	Grande Sauterelle verte, Sauterelle verte (des prés), Tettigonie verte, Sauterelle à coutelas	Orthoptera	Néant	Néant	Néant	Néant	Pelouses sèches	

Le Capnode du pêcher, *Capnodis tenebrionis*, menacé (statut **vulnérable** en région AURA) ainsi qu'espèce déterminantes des ZNIEFF dans le département de la DROME, est sur le site du projet en dehors de sa zone d'évolution principale. Il s'agit d'un insecte

Ravageur des vergers de pêchers, abricotiers et d'amandiers. Sa présence est occasionnelle et sa population ne sera pas impactée par le projet.



Lithosia quadra



*Tettigonia
viridissima*



Oxythrea funesta

7. Relevés des mammifères

Aucun mammifère n'a été aperçu sur le site aucun indices de présence, traces, fèces, terriers, etc.

8. Autres groupes d'espèces

Néant



9. L'environnement proche

L'environnement se compose de d'une forêt de chênes méditerranéen et de pins d'Alep, notamment.

Il est donc important de conserver cet espace en liaison avec les autres boisements proches.

10. Les corridors écologiques

10.a) Corridors aquatiques

Aucun corridor aquatique n'est présent sur le site.

10.b) Corridors boisés

La continuité arborée est décisive pour le déplacement des oiseaux et des chauves-souris, qui peuvent quitter le site à la suite de défrichements, abattage d'arbres et rupture de continuités écologiques

10.c) Corridors prairiaux

Cette friche surtout connectée à un forêt et à de cultures, et zones résidentielles est, isolée d'autres prairies et accessible pour la faune volante.

D. CONCLUSION SUR LES ENJEUX NATURALISTES

1. Enjeux de conservation des habitats naturels, faunistiques et floristiques

1.a) Enjeu des habitats naturels

L'enjeu des habitats naturels du site est faible

Figure 2

Cartographie des enjeux des habitats naturels sur le site du projet



Enjeux des habitats naturels faibles

Importance des enjeux de protections	Faibles	Modérés	Forts	Très forts

1.b) Enjeux faunistiques

Figure 3

Cartographie des enjeux faunistiques sur le site du projet



Enjeux faunistiques modérés

Importance des enjeux de protections	Faibles	Modérés	Forts	Très forts

1.c) Tableau récapitulatif des enjeux de conservation du site du projet

Tableau 8 Analyse des principaux enjeux de conservation

Espèces animales			
Noms de l'espèce, familles, genres	Localisation	État de conservation	Nature des enjeux
Chiroptères	Ensemble du site	Inconnu	Modérés : Fréquentation des chiroptères possible en chasse, pas de gîtes localisés sur la parcelle du projet
Avifaune	Ensemble du site	Bon	Modérés : aucune espèce rare, alimentation et nidification possible
Insectes	Ensemble du site	Moyen	Modérés, aucune espèces rares et patrimoniales, zone d'alimentation pour orthoptères, coléoptères lépidoptères
Habitats naturels et Espèces végétales			
Habitat : friche méditerranéenne mésoxérophile à xérophile	Ensemble du site	Bon	Faibles Friches thermophile en phase de colonisation par les ligneux

Plantes patrimoniales	Ensemble du site	Bon	Faibles aucune espèce, rare et protégé sur le site.
-----------------------	------------------	-----	---

Importance des enjeux de protections	Faibles	Modérés	Forts	Très forts

2. Impacts potentiels

2.a) Impacts sur les habitats

Les Impacts du projet sont **faibles** sur les habitats naturels qui présentent un enjeu de conservation faible.

Les espèces végétales présentes sur cette friche thermophile ne sont ni rares ni protégée et la formation végétale correspond à une friche d'espèces rudérales en colonisation sur une ancienne terre agricole ou vignoble.

2.b) Impacts sur la faune

⇒ **Entomofaune** Les Impacts du projet sur la entomofaune sont **modérés**,

La destruction ou altération de la strate herbacée peut réduire les zones de nourrissage et de déplacement voir de reproduction de l'entomofaune présente. (Voir tableau page 41)

Par exemple :

- Orthoptères présents sur le site : Decticelle chagrinée, Grande sauterelle verte
- Névroptères : Ascalaphe soufré

⇒ **Avifaune** : Les Impacts du projet sur l'avifaune sont **modérés**,

Possibilité de nourrissage, de transit pour les espèces recensées sur le site d'étude (voir tableau page 39)



3. Mesures ERC

3.a) Mesures en phase travaux

Prioriser les travaux en automne/hiver et conserver une strate herbacée si possible.

Mesures pour les espaces naturels et le paysage :

- Conformément aux recommandations du maire de la commune,

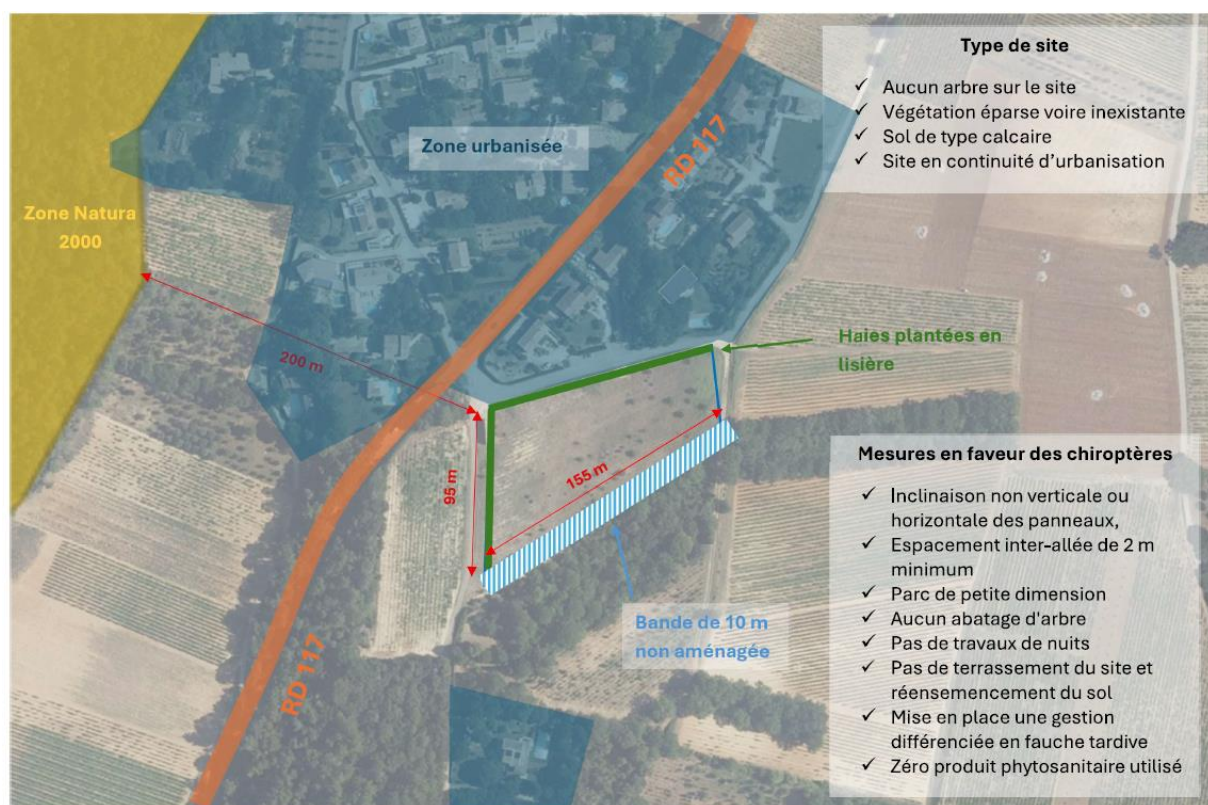
Une haie composée de plusieurs essences locales sera aménagée en limite nord du projet.

D'une hauteur maximale de 3 mètres, elle aura pour fonction principale d'assurer un écran végétal pérenne.
- La hauteur des panneaux en point bas rehaussée à une élévation de minimum 1,1m.
- Espacement entre deux rangées de panneaux photovoltaïques distinctes au moins égal à deux mètres.
- Les deux mètres sont mesurés du bord des panneaux d'une rangée au bord des panneaux de la rangée suivante et non pas d'un pieux d'ancrage à l'autre.
- Clôture en Grillage non occultant sans base linéaire maçonnée, avec des passages pour la petite faune tous les 15m.
- Fondations sur pieux battus (si les études géotechniques le permettent), sans exclure la possibilité de scellements en béton (<1 m²) ou de lests adaptés à ce terrain dégradé.
- Inclinaison non verticale ou horizontale des panneaux. Distance de 10 mètres des premiers panneaux à la lisière du bosquet et pas d'abattage d'arbres
- Pas de travaux de nuit
- Pas de terrassement du site et réensemencement du sol en fin de chantier avec gestion différenciée du site.
- Zéro produit phytosanitaire utilisé dans le cadre du projet et de son exploitation.

3.b) Mesures en phase de vie du projet

Mesures en faveur des chiroptères

Figure 4 Plan des mesures en faveur des chiroptères



4. Impacts résiduels sur le projet après application des mesures ERC

Le réensemencement de la zone après implantation du projet et la plantation d'une haie bocagère permettra à l'entomofaune et l'avifaune, principaux groupes d'espèces recensés sur le site de fréquenter le site.

Les impacts résiduels du projet après application des mesures ERC sont **faibles**

V. PERSPECTIVES D'ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

Aucune étude complémentaire n'apparaît nécessaire à ce stade du projet.

VI. SYNTHÈSE SUR LES IMPACTS, MESURES ET RECOMMANDATIONS POUR LE PROJET

- ⇒ Les enjeux de préservation sont **faibles** pour les habitats naturels, et **modérés** pour la faune notamment l'entomofaune et l'avifaune,
- ⇒ Les impacts du projet sont **faibles** sur les habitats naturels, et **modérés** sur la faune notamment suite à la suppression de la strate arbustive et herbacée présentes sur le site.
- ⇒ La conduite du chantier en automne/hiver le réensemencement du site et la plantation d'une haie bocagère permettent de réduire de façon significative l'intensité des impacts
- ⇒ Après application des mesures ERC les impacts résiduels sont faibles sur le projet de centrale solaire à SUZE-LA-ROUSSE.

VII. ANNEXES

A. MÉTHODOLOGIES D'INVENTAIRE EMPLOYÉE

1. Flore et habitats naturels

La méthode d'étude de la végétation mise en œuvre consiste à échantillonner, décrire et analyser des habitats naturels à partir de leur composition en espèces végétales et leur organisation (recouvrement, abondance/dominance, par strate – herbacée, arbustive, arborescente).

Cela correspond à la méthodologie phytosociologique sigmatiste selon Braun Blanquet. Il s'agit d'identifier et de relever chaque espèce sur une surface définie, homogène du point de vue écologique (mêmes géologie, substrat, topographie, exposition et formation végétale), afin de permettre une bonne représentativité du cortège d'espèces de la formation végétale échantillonnée. Chaque espèce relevée sur cette surface définie se voit ensuite attribuer un coefficient d'abondance/dominance selon l'évaluation de son recouvrement pondéré à la surface du relevé.



Le tableau suivant présente l'échelle d'évaluation des coefficients d'abondance/dominance et les pourcentages de recouvrement correspondants, attribués aux espèces végétales relevées.

Abondance – dominance	Pourcentage de recouvrement
5	75 - 100 %
4	50 - 75 %
3	25 - 50 %
2	5 - 25 %
1	1 - 5 %
+	>1 %

L'analyse de la combinaison d'espèces des relevés permet de caractériser les habitats, humides ou non, et de les rattacher aux typologies en vigueur, et notamment ici à la typologie phytosociologique sigmatiste, au niveau de l'alliance si possible, ainsi qu'à la typologie CORINE Biotope s'y rapportant.

Afin de permettre d'affirmer ou non le caractère humide de la parcelle étudiée, les espèces végétales indicatrices de zones humides, d'après l'annexe de l'arrêté du 24 juin 2008, sont mises en exergue, et c'est ensuite l'évaluation de leur recouvrement, combinée à l'intitulé de l'habitat correspondant identifié (selon les typologies en vigueur) qui sont confrontés à la liste « des habitats humides » inscrits dans la table B de l'annexe 2 de l'arrêté du 24 juin 2008, et rattachées ou non à celles-ci.

Cette liste précise deux catégories qui seront reportées dans le tableau de résultats :

- La mention « H » signifie que l'habitat, ainsi que, le cas échéant, tous les habitats de niveaux hiérarchiques inférieurs sont caractéristiques de zones humides
- La mention « p » (pro parte), signifie que l'habitat d'un niveau hiérarchique donné ne peut pas être considéré comme systématiquement ou entièrement caractéristique de zones humides, soit parce que les habitats de niveaux inférieurs ne sont pas tous humides, soit parce qu'il n'existe pas de déclinaison typologique plus précise permettant de distinguer celles typiques de zones humides.

1.a) Habitats naturels

Pour l'évaluation de l'intérêt écologique des unités de végétation, nous avons pris comme référence :



- Les cahiers d'habitats Natura 2000 issus de la Directive Habitats Faune Flore n°92/43/CEE (DH) qui concerne la préservation des habitats naturels de la faune et de la flore sauvage. Elle donne pour objectif aux États membres la constitution d'un « réseau écologique européen cohérent de zones spéciales de conservation (ZSC), dénommé Natura 2000 ». Les habitats inscrits dans cette directive répondent au moins à l'un des critères suivants :
 - Ils sont en danger de disparition dans leur aire de répartition naturelle
 - Ils ont une aire de répartition réduite, par suite de leur régression ou de causes intrinsèques
 - Ils constituent des exemples remarquables ou représentatifs des différentes régions biogéographiques en Europe
- L'annexe I (AI) liste les types d'habitats naturels d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de zones spéciales de conservation (ZSC). Parmi les habitats reconnus d'intérêt communautaire, les habitats prioritaires sont considérés par la Directive Habitats comme étant en danger important de disparition. La responsabilité particulière des États membres de l'Union Européenne est engagée pour leur conservation.
- Le degré d'artificialisation de l'habitat avec quatre catégories pouvant être définies : naturel ou quasi naturel, semi-naturel (prairie de fauche, pâture, verger), anthropisé (peupleraie, bord de route) et artificialisé (route, bâtiment)
- La richesse en espèces à enjeu de conservation (cf. partie relative à la flore)
- L'existence de menaces ou de dynamiques pouvant conduire à une régression de l'aire de répartition de l'habitat ou à une augmentation de sa fragilité (éléments renseignés en fonction des données bibliographiques disponibles).

À l'aide de l'ensemble de ces paramètres nous avons considéré que plus un habitat est rare, en régression ou fragilisé par un ensemble de menaces d'importance locale ou régionale, plus l'enjeu local de conservation est important.

2. Faune

2.a) Mammifères terrestres hors chiroptères

Les prospections sont réalisées par l'observation de traces et indices (empreintes, fèces, restes de repas) ainsi que par l'observation d'individus.



2.b) Chiroptères

Seuls les gîtes potentiels à l'échelle de la zone d'étude (gîtes arboricoles) sont recherchés visuellement. Aucun inventaire complet n'est réalisé dans le cadre de ce prédiagnostic.

2.c) Avifaune

Étant donné la superficie du site, [Nombre] points d'écoute d'indices ponctuels d'abondance (IPA) séparés de 300 mètres ont été réalisés pour déterminer quelles espèces fréquentent le site.

Toutes les espèces contactées sont notées ainsi que le type d'observation et leur localisation. En fonction du comportement des individus et de la date d'observation, l'espèce est classée en nicheuse possible (oiseau vu dans un milieu favorable en période de reproduction), en nicheuse probable (chants en période de reproduction, couple territorial, parades), en nicheuse certaine (nids vides ou occupés, juvéniles non volants, transport de nourriture ou de matériaux de construction du nid), ou simplement de passage.

2.d) Invertébrés

Les milieux favorables sont prospectés à pied. Les inventaires des papillons de jour (lépidoptères rhopalocères) et des libellules (odonates) sur l'aire d'étude sont réalisés à vue et par captures. Les odonates sont recherchés essentiellement autour des points d'eau et les papillons sur l'ensemble du site.

Concernant les odonates, les imagos (adultes) ainsi que les exuvies sont recherchés. Les plantes hôtes des papillons à enjeux potentiellement présents sur le site sont aussi recherchées.

2.e) Reptiles

Les reptiles sont recherchés à vue lors de leur période d'activité, c'est-à-dire lorsqu'ils s'insolent (augmentent leur température interne en s'exposant au soleil), de préférence en début de journée.

2.f) Amphibiens

Les prospections sont réalisées en journée à vue (recherche de pontes, têtards, adultes) en fonction des habitats présents.



B. LÉGISLATION SUR LA FAUNE ET LA FLORE

L'analyse des espèces recensées est basée sur plusieurs documents :

- L'arrêté du 20 janvier 1982 fixant la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (PN)
- L'annexe II (AII) de la Directive Habitats qui regroupe des espèces animales et végétales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de zones spéciales de conservation
- L'annexe IV (AIV) de la Directive Habitats qui liste les espèces animales et végétales d'intérêt communautaire nécessitant une protection stricte : elle concerne les espèces devant être strictement protégées
- L'annexe V (AV) concerne les espèces animales et végétales d'intérêt communautaire dont les prélèvements dans la nature et l'exploitation sont susceptibles de faire l'objet de mesures de gestion
- La liste rouge de la Flore vasculaire de France métropolitaine (MNHN, 2012)
- La liste rouge régionale de la flore de Rhône-Alpes (CBNA et CBNMC, 2015).

À partir de ces différentes listes à statut réglementaire et qualitatif, nous avons considéré :

- Qu'une station d'espèce(s) protégée(s) doit être sauvegardée comme l'impose la loi
- Qu'une station d'espèce(s) rare(s) à très rare(s) ou inscrite(s) dans les Listes Rouges mérite que tout soit fait pour qu'elle(s) soi(en)t sauvegardée(s) (même si la loi n'y oblige pas, contrairement aux espèces protégées)
- Qu'une espèce peu commune ne justifie pas de mesure de protection stricte mais est indicatrice de potentialités écologiques qui peuvent faire l'objet de compensations lors d'un projet d'aménagement
- Que les espèces communes à très communes ou non spontanées sur le territoire considéré ne présentent pas de valeur patrimoniale particulière.

C. ESPÈCES ET ESPACES PROTÉGÉS OU MENACÉS

L'analyse des espèces recensées est basée sur plusieurs documents :



- Les arrêtés fixant les listes des espèces protégées sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (PN)
- L'arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection
- L'arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection
- L'arrêté du 19 novembre 2007 fixant la liste des amphibiens et reptiles protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection
- L'arrêté du 15 septembre 2012 fixant la liste des mammifères protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection
- La Directive Oiseaux n°2009/147/CE (DO), qui a pour but la protection des espèces d'oiseaux sauvages ainsi que de leurs habitats, de leurs nids et de leurs œufs.
 - L'annexe I (AI) liste les espèces d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de zones de protections spéciales (ZPS)
 - L'annexe II (AII) liste les espèces dont la chasse est autorisée
 - L'annexe III (AIII) liste les espèces dont le commerce est autorisé
- La Directive Habitats Faune Flore n°92/43/CEE (DH) :
 - L'annexe II (AII) regroupe des espèces animales et végétales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de zones spéciales de conservation (ZSC)
 - L'annexe III (AIII) donne les critères de sélection des sites susceptibles d'être identifiés comme d'importance communautaire et désignés comme ZSC
 - L'annexe IV (AIV) liste les espèces animales et végétales d'intérêt communautaire qui nécessitent une protection stricte : elle concerne les espèces devant être strictement protégées. - L'annexe V (AV) concerne les espèces animales et végétales d'intérêt communautaire dont les prélèvements dans la nature et l'exploitation sont susceptibles de faire l'objet de mesures de gestion
- La liste des espèces déterminantes pour les ZNIEFF en Rhône-Alpes de 2004 (ZnRA)



- Les listes rouges nationales (LRN) et régionales (LRR) en vigueur :
 - La liste rouge des espèces menacées en France de 2011
 - La liste rouge des vertébrés terrestres de la région Rhône-Alpes de 2008
 - La liste rouge des libellules de la région Rhône-Alpes de 2013.

Signification des sigles utilisés dans les listes rouges nationales, régionales et départementales : LC : Préoccupation mineure ; NT : quasi menacé ; VU : Vulnérable ; EN : En danger ; CR : En danger critique d'extinction ; DD : manque de données ; RE : éteint ; NA : Non applicable.